

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 5 décembre 2008 à 20 heures 30

Présents : Bernard Vougnon, Colette Henriët, Jérôme Gayet, Jean-Luc Guillaume, Alain Roset, Jean-François Bertin, Claude Crance, Céline Gayet, Michel Hummel, Jean-Paul Maujean, Daniel Moine, Dominique Rieffel, Jean-Luc Royer, Philippe Tisserand, Marie-Jo Vergon Trivaudey.

Absents excusés : Claude Crance.

Secrétaire de séance : Jean-Luc Guillaume.

Informations

* Raymond Sekpon en visite à Chaucenne :

Raymond Sekpon directeur exécutif d'ASUNOES-BENIN est de passage à Chaucenne et rencontre les membres d'ASUNOES-France ce jour à 20h30.

* Point sur l'activité du Comité des fêtes :

Alain Roset, président du Comité des fêtes fait un rappel sur les manifestations 2008 :

- Février : renouvellement du bureau avec deux nouveaux recrutements.
- Mars : loto, concert de jazz avec l'EMICA.
- Juin : vide grenier, fleurissement du village.
- Juillet : pique-nique.
- Novembre : arrivée du beaujolais, marché de Noël à Mulhouse et Fribourg.

Manifestations à venir :

- Décembre : goûter de Noël des enfants, décoration de Noël (sapins décorés, illuminations).
- 2009 : reconduite des activités, projet de randonnée avec l'association 'Le Liseron'.
- 23 janvier : assemblée générale.

* Analyse d'eau :

Une analyse d'eau a été effectuée le 25 novembre au château d'eau, les paramètres macro biologiques sont conformes, taux de turbidité à 1,1 dans la norme.

* Sécurité communale :

Dans le cadre d'une réduction des temps d'accès en cas de sinistre, les secours d'Emagny seraient les premiers intervenants, dans le cas de besoin en moyens plus importants ceux de Pouilley-les-Vignes puis ceux de Besançon interviendraient.

Cette information est pour l'instant officieuse, des précisions seront communiquées dans quelques jours. Le numéro d'appel reste le même.

* Centre de vie :

Les travaux de mise au normes électriques de ce bâtiment sont en cours.

Une partie de plaques composant le plafond ont été remplacées car trop anciennes.

Le reste du plafond sera remplacé pour avoir un ensemble cohérent.

*** Repas des seniors :**

Dimanche 7 décembre au Centre de vie.

*** Recensement :**

Dans le cadre du recensement qui va s'effectuer du 15 janvier au 14 février, Alain Roset 'coordinateur recensement' a reçu une formation d'une journée. Bernard Merger 'agent recenseur' distribuera les fiches 'familles' et 'personnes' à remplir. Il pourra si besoin aider en cas de difficultés et prendra rendez-vous pour relever les fiches renseignées. Bernard Merger recevra une formation en janvier. Toutes ces informations seront transmises à l'INSEE et restent confidentielles.

*** Association Foncière :**

La préfecture nous communique les membres de l'AF désignés pour 6 ans :

M. le Maire de Chaucenne, le délégué du directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, M. Henriet Bruno, M. Henriet Jean-Noël, M. Villemain Jean, M. Villemain Thierry désignés par la Chambre d'agriculture.

M. Chervet Daniel, M. Décourcière Bruno, M. Bonnard Serge, Mme Donier Marie-Odile désignés par le Conseil Municipal.

*** Commission communale des impôts directs :**

Nommé par les services fiscaux : Donier Marie-Odile, Varin Monique, Vieille Philomène, Bonnard serge, Henriet Bruno, Cote Daniel, suppléants : Amiot Claude, Bernardy Martine, Brocard Louise, Frachebois Guy, Villemain Thierry, Bournier Michel.

*** Ecole :**

Demande d'inscription à l'école de Chaucenne d'un enfant de moins de 3 ans, scolarisé précédemment à Besançon.

Bien que les enfants de moins de 3 ans ne soient pas pris en maternelle à Chaucenne, cet enfant est accepté puisque déjà scolarisé ailleurs.

*** Bilan du service minimum d'accueil :**

Suite à dernière grève des enseignants, le SIVOM et les communes concernées par le regroupement pédagogique souhaitent se mettre d'accord sur l'accueil des enfants. Une rencontre SIVOM et les communes est prévue prochainement.

*** SIVOM :**

Un bulletin sur le SIVOM est en cours de réalisation et sera prochainement diffusé pour une meilleure connaissance de son rôle et fonctionnement.

*** Projet Lanterne :**

Dans le cadre du Contrat de rivière Ognon, une commission technique et financière s'est réunie le 13 novembre pour notre projet de restauration des rives de la Lanterne, ce projet fait l'unanimité des participants mais se heurte côté financement au fait qu'il ne concerne qu'une partie du ruisseau. Le SICA qui a repris le dossier 'étude', va lancer cette phase d'étude sur tout le cours d'eau. Ce bassin versant fait partie des priorités du Contrat de rivière Ognon.

* Rhizosphère :

Le chantier suit son cours et le premier bassin est déjà fait. Quelques difficultés dues au drainage du terrain ont nécessité le pompage des eaux. Le manque d'argile nécessitera la réalisation d'une étanchéité artificielle. Une réunion de suivi du chantier se fait chaque mercredi.

Notre projet bénéficie de subvention de 35% de la part du département et de 30% plafonnés de l'agence de l'eau. Une refonte du système des finances départementales en 2009, semble beaucoup moins favorable. D'autre part l'acompte de 50% faite par le département passe aujourd'hui à 20%, la commune devra donc faire l'avance des 30% avec ses fonds propres.

* Affouage :

Les inscriptions sont lancées et doivent être rendues avant le 16 janvier 2009.

ONF nous signale un cour du hêtre très bas, 150 m³ devraient être abattus, cette opération ne paraît pas judicieuse pour cette année, attendons la réponse d'ONF.

* Aménagement des terrains de jeux :

Un groupe de travail a élaboré sur une pré étude pour les deux terrains à équiper

- Bois de Chauenne : cet espace sera destiné aux enfants de 3 à 12 ans. Le projet comprend une piste pour l'apprentissage du roller ou petit vélo, des jeux sur la partie extérieure avec des bancs et de la verdure, le centre sera pourvu d'un ensemble jeux collectifs.
- Terrain face à la maire : cet endroit servira de parking avec quelques places supplémentaires, la zone descendant jusqu'à la Lanterne sera aménagée en parc, avec dans la pente la création d'un espace en forme d'amphithéâtre avec gradins et un espace scène ou jeux et sera plutôt destiné aux ados et préados. La végétation permettra de séparer les espaces, les essences présentes sur la partie basse seront préservées.

Une visite d'un aménagement de ce type situé à Avanne est prévu par le groupe de travail, samedi 12 décembre.

Le bornage du terrain face à la mairie a été effectué par un cabinet de géomètre, un échange de parcelle (20m²) serait envisagé entre M. Millet et la commune de Chauenne suite à une position de mur non conforme.

* Code des marchés publics :

Présentation par Jean-Paul Maujean de ses premières réflexions pour établir des règles précises dans le cadre de la passation des marchés publics, le but est de jouer la transparence par le biais des appels d'offres et de mettre en concurrence les entreprises le plus souvent possible.

* Bornage de parcelles :

- Un bornage entre la propriété De Niort De Prat et le terrain communal coté RD8 a été réalisé, le mur appartient à la propriété De Niort De Prat et le terrain au pied du mur à la commune. Le nettoyage de cet espace sera donc effectué par M. De Prat.

- Un bornage contradictoire a été effectué récemment lors de la succession Magnin Feysot Paul (parcelle 184), cette opération a mis en évidence le besoin de redéfinir plus précisément le domaine public et privé concernant la rue des anciennes écoles.

* Orientations budgétaires 2009 :

La volonté est de monter les budgets assez tôt cette année, la date limite étant le 31 mars.

Rappel des chantiers en cours et planifiés :

- Le chantier rhizosphère qui devra faire appel à une avance de trésorerie importante en 2009.
- Les travaux connexes qui ont été inscrits au budget avec participation de la Commune, de Agence Foncière et de RFF.
- Les aménagements de terrains (Bois de Chauenne et Mairie).
- Les toitures de l'église et Mairie.

L'établissement du budget permettra de faire un point sur les projets réalisables ou non cette année.

Un groupe de travail est constitué pour les projets toitures : Jean-Luc Guillaume, Jérôme Gayet, Marie-Jo Vergon Trivaudey, Jean-François Bertin.

Délibérations :

*** Rémunération de l'agent recenseur :**

L'estimation est faite à 950 €, soit 1,15 € par imprimé et 0,50 € / km pour ses déplacements.

Vote pour à l'unanimité.

*** Périmètre de protection du monument historique**

Le nouveau périmètre a été proposé à Monsieur l'architecte des monuments de France, celui-ci a donné son accord.

La phase suivante est de soumettre ce projet à enquête publique et de faire une demande au préfet pour la nomination d'un commissaire enquêteur.

Vote pour à l'unanimité.

*** Echange de terrain :**

Echange du terrain de M. Millet (environ 20 m²), par une surface équivalente le long de la Lanterne. Le Conseil municipal autorise le Maire à mandater un géomètre pour borner le terrain et mettre les plans à jour, ainsi qu'à signer les actes avec M. Millet.

Vote pour à l'unanimité.

*** Ligne LGV et forêt :**

L'ONF a recensé 54 arbres en lisière de la ligne LGV fragilisés par leur nouvelle situation.

M. Jossier agent ONF, qui a participé à l'opération signale que les cours sont avantageux par rapport à la crise actuelle. Ces arbres sont vendus sur pied à RRF, la proposition est de 3301,93 €.

Vote pour à l'unanimité.

L'ordre du jour terminé, la séance est levée à 23 h 45.